



# Pays de Gâtine

[www.gatine.org](http://www.gatine.org)



## L'esprit collectif

**L**es communes et communautés de communes de Gâtine partagent **un outil pour développer notre territoire** : il s'agit du Pays. Depuis 30 ans, c'est le dénominateur commun de nombreux projets dans les domaines de l'habitat et du cadre de vie, de l'environnement, des services aux personnes, de l'économie, de la culture et du patrimoine... **Le Pays ne se substitue pas aux porteurs de projet ; il les aide techniquement**, en mettant à leur disposition les compétences de ses chargés de mission ; **il les accompagne financièrement**, en amont, quand il fait valoir les besoins de la Gâtine dans les volets territoriaux des budgets des grandes collectivités publiques ou quand il postule aux programmes européens ; en aval, **il soutient et coordonne les projets jusqu'à leur accomplissement.**

Le Pays est géré par les élus délégués des communes et des communautés de communes, avec les conseillers généraux. Il est le seul à permettre cette large coopération des acteurs du territoire, au plus près de leurs besoins.

Cet esprit collectif est essentiel, pour notre présent et pour notre avenir.

Gilbert Favreau, président du Pays de Gâtine

## Un syndicat mixte au service de la Gâtine

**L**e Pays est une structure de développement de la Gâtine, territoire qui présente une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale. Le Pays n'a pas de fiscalité propre. Il est administré par des élus locaux, au service des communes, des communautés de communes, des associations et des acteurs socioprofessionnels. Il coordonne, anime et accompagne leurs projets. Il agit comme un levier de financements

avec les fonds provenant du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe.

La vocation du Pays de Gâtine est d'accompagner les initiatives de développement en matière économique, sociale, culturelle et environnementale. Le fonctionnement et les actions du Pays sont partie prenante de son Agenda 21, démarche validée par l'État pour l'application des principes du développement durable.

## Déjà une histoire...

En Gâtine, dès 1974, des élus décident d'œuvrer ensemble au développement du territoire. En 1976, cette association débouche sur la création d'un syndicat

mixte, permettant la première contractualisation avec l'État.

La structure de développement prend le nom administratif de Syndicat mixte d'action pour l'expansion de la Gâtine (SMAEG). On l'appelle désormais plus simplement Pays de Gâtine.

# L'organisation institutionnelle du Pays

## L'assemblée générale

L'assemblée générale du syndicat du Pays de Gâtine compte 216 membres : 2 représentants par commune, qui sont désignés dans les conseils municipaux avec validation par le conseil communautaire; s'y ajoutent les conseillers généraux des 10 cantons de Gâtine. Ces délégués se réunissent deux fois

par an au minimum, d'abord pour le débat d'orientation budgétaire, puis en assemblée générale ordinaire pour :

- le vote du budget du syndicat;
- l'approbation des comptes.

L'assemblée générale peut consentir au Conseil d'administration toutes délégations, à l'exception du vote du budget et de l'approbation des comptes.

## Le Conseil d'administration

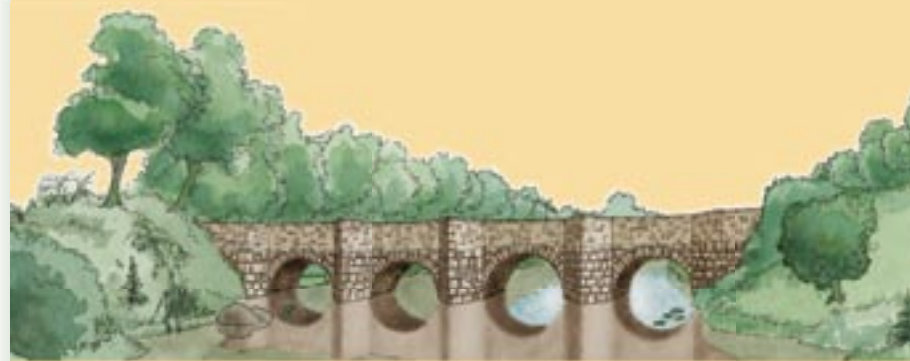
Le Conseil d'administration réunit, toutes les six semaines environ, ses 44 administrateurs. Il comprend :

- les représentants du département des Deux-Sèvres (10 conseillers généraux);
- trois délégués par communauté de communes (33 délégués);
- un délégué représentant les 5 communes n'appartenant pas à une communauté de communes.

Il peut déléguer, par délibération, certaines de ses compétences au bureau syndical, dans la limite budgétaire de 7 500 €. Le bureau prépare les délibérations et les décisions de l'assemblée générale et du Conseil d'administration. Les membres du bureau sont désignés par le Conseil d'administration. Il comprend 1 président, 4 vice-présidents, 1 secrétaire, 1 secrétaire adjoint et 5 membres.

## Le Conseil de développement

Le Conseil a pour vocation de permettre l'expression des citoyens, d'apporter un éclairage ou des avis pour aider les élus du Pays de Gâtine à prendre leurs décisions. Il s'agit également d'un espace dédié à la prospective afin d'aider les élus à définir les futures orientations d'aménagement et de développement du territoire. Afin de représenter au mieux la diversité du territoire, il est composé d'environ 150 membres représentant majoritairement les secteurs associatifs et les organisations socioprofessionnelles. Seulement une douzaine d'élus siège au Conseil. Un règlement intérieur en régit le fonctionnement. L'animation des travaux du conseil de développement est assurée par les membres élus du bureau et par son coordonnateur, au sein de commissions thématiques. Les techniciens du Pays ont un rôle limité à l'accompagnement des commissions.



# L'organisation institutionnelle du Pays

## Les structures associées au Pays

### *L'union du tourisme en Gâtine (UTG)*

Association de développement touristique de la Gâtine, elle réunit les professionnels du secteur, ses acteurs institutionnels, les communautés de communes et les communes non intégrées à une intercommunalité, les offices de tourisme et syndicats d'initiative et le Pays. Elle coordonne les activités d'accueil, d'information et de promotion touristique.

### *La Mission locale Gâtine-emploi*

Association qui a pour but l'information, l'orientation et l'accompagnement vers l'emploi. Elle réunit le Pays, les communautés de communes, les administrations qui gèrent les domaines de l'emploi et de la formation, les partenaires économiques et les partenaires sociaux. Elle porte la Mission locale de Gâtine.

### *Le CARUG*

Association d'accompagnement technique et logistique pour le développement culturel en Gâtine. Elle facilite l'organisation des manifestations grâce à son parc de matériel et à ses techniciens professionnels; elle propose des créations lumière et son pour le spectacle vivant ou la mise en valeur du patrimoine; elle forme des bénévoles aux techniques du spectacle.



## Le budget

La masse budgétaire du Pays de Gâtine, pour l'exercice 2008, est de 4 228 632 €. Elle est répartie entre le budget principal et 6 budgets annexes qui correspondent à des programmes ou des dispositifs spécifiques dont le Pays assure la gestion financière par des délégations de crédits.

Répartition des dépenses du budget 2008	Origine des recettes du Pays
subventions reversées pour 76%	l'Europe pour 42%
salaires pour 13%	le Conseil général pour 18%
dépenses de fonctionnement pour 7%	le Conseil régional pour 13%
honoraires pour 4%	les cotisations pour 8%
<i>les honoraires correspondent aux opérations dont le Pays est maître d'ouvrage</i>	les facturations, loyers et divers pour 2%
	les versements du BP aux budgets annexes pour 4%
	reports de résultats pour 10%
total 100%	total 100%

# Les domaines d'actions du Pays

## Des commissions thématiques

**L**es élus délégués au Pays de Gâtine s'impliquent dans les travaux des commissions thématiques qui correspondent aux domaines d'actions du Pays. Cela garantit une communication permanente entre élus et techniciens dans l'engagement et le suivi des actions.

## Économie

### Développement économique

En matière de développement économique, le Pays conseille et assiste les élus des communes et des communautés de communes; il accompagne les porteurs de projets privés dans leurs démarches de création, reprise ou développement d'entreprises grâce à plusieurs dispositifs : ateliers de la création (bourse tremplin pour l'emploi) et CORDEE TPE (aide à l'investissement). Une plateforme d'initiatives locales est en cours de création.

### Agriculture

Le maintien de l'agriculture, et en particulier de l'élevage, fait partie des priorités du Pays. Pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, des « États généraux de l'installation et de la transmission en élevage » ont été organisés en 2008. Le Pays accompagne également les démarches qualité (label rouge Parthenaise, Reinette Clochard). Il participe techniquement et financièrement au projet de rénovation du marché aux bestiaux.

### Tourisme

Pour coordonner les actions de développement touristique, le Pays a pris l'initiative de la création d'une « Union du tourisme en Gâtine », qui réunit les acteurs publics (offices de tourisme, syndicats d'initiative) et privés du secteur touristique. Cette association agit comme un office de pôle pour la promotion de toute la Gâtine. Le Pays s'occupe également des aides à l'hébergement touristique.



**Référents :**  
**Betty Fortuné, chargée de mission « développement économique »**  
**Karine Farineau, chargée de mission « agriculture »**  
**Christophe Guillet, directeur**

## Services à la population

### Petite enfance et personnes âgées

Le Pays assure la coordination et la concertation des acteurs des services aux personnes en visant la mutualisation des moyens. Soutenues par le fonds social européen (FSE), les actions du programme Equal « Des gens au service des gens » ont permis de développer la formation des salarié(e)s et de promouvoir les métiers des services. De nouveaux services ont été expérimentés : garde d'enfants à domicile en horaires décalés ; garde de nuit et couchers tardifs pour les personnes âgées. De nouvelles pratiques professionnelles et des partenariats ont été encouragés pour coordonner les offres de services, par exemple à l'échelle des communautés de communes.

### Insertion, accès à l'emploi

Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) : il vise l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté par la coordination des politiques de l'emploi et de l'insertion et l'organisation de parcours d'insertion individualisés. Le Pays de Gâtine bénéficie du FSE pour co-financer des actions pour l'insertion professionnelle durable : formations, bilans, orientations, prospectives et suivis en emploi, accompagnement et insertion par l'économie.

**Référents :**  
**Ronan Cesbron, chargé de mission « services aux personnes »**  
**Sandrine Lusseau, chargée de mission Plan local pour l'insertion et l'emploi**

## Environnement

### Préservation du patrimoine environnemental

Le Pays aide les initiatives de protection de la ressource en eau. La plantation de haies bocagères est soutenue financièrement. Les projets d'aménagement portés par les communes et communautés de communes sont accompagnés. Le Pays développe également des outils de connaissance de l'environnement et des paysages (ex : diagnostic paysager, expositions...)

### Cadre de vie

Le Pays participe à la réalisation des plans locaux d'urbanisme (PLU) et des cartes communales. Il accompagne les aménagements urbains: restructuration d'un quartier de Parthenay, aménagement et embellissement des espaces publics à Pigny, Mazières, etc.

### Habitat

Le programme de développement de l'habitat en Gâtine définit des orientations prioritaires qui permettent l'accompagnement technique, humain et financier par le Pays. De nombreux programmes d'amélioration de l'habitat privé sont coordonnés par le Pays (programme d'intérêt général Terre de Sèvre; restructuration urbaine (OPAH RU) du centre ville de Parthenay). L'accès des jeunes au logement est également un axe prioritaire. Il a permis de développer un programme social thématique jeunes en insertion (PST) de 20 logements conventionnés et la réalisation de résidences sociales jeunes travailleurs à Thénézay et à Airvault.

### Lutte contre les émissions de gaz à effet de serre

Le Pays veut faire de cette lutte une action phare de sa politique. Il conseille les collectivités et les particuliers. Il organise également des formations au développement durable (approche environnementale de l'urbanisme, énergie renouvelable).

#### Référents :

*Jean-Michel Prieur, chargé de mission « urbanisme et cadre de vie »*

*Karine Farineau, chargée de mission « environnement »*

## Culture, patrimoine et sport

Le Pays assure une médiation auprès des associations; il accompagne les acteurs culturels, de la définition des projets à leur financement; il participe à l'animation du réseau des bibliothèques de Gâtine à travers le groupe d'appui aux projets (GAP). Il conseille les collectivités pour les créations et les rénovations d'équipements culturels. Il soutient les manifestations culturelles, patrimoniales et sportives.

#### Référent :

*Roch Touzé, chargé de mission « culture, patrimoine et sport »*

## Coopération européenne

### Programmes européens

Le Pays a constitué une cellule de veille sur les programmes européens qui lui a permis de s'inscrire dans différents projets et de bénéficier de fonds importants (Leader II, Leader +, Interreg, Interreg III B, Equal). L'ouverture à l'Europe et les coopérations transnationales avec nos partenaires espagnols, portugais, anglais, belges et polonais ont amené des innovations dans de nombreux domaines et la confrontation avec des cultures et des méthodes de travail différentes. Une génération de programmes européens se termine actuellement et le Pays se positionne sur trois appels à projets en 2008 : Leader, Interreg IV B et Interreg IV C.

### Accueil des nord européens

Favoriser l'accueil et l'intégration des britanniques, néerlandais et autres nord européens qui viennent s'installer chez nous constitue un enjeu important. Pour ce faire, le Pays conseille et assiste les nouveaux arrivants et les collectivités. Un guide d'accueil pour les démarches administratives liées à l'installation a été rédigé et peut être consulté sur le site internet du Pays ([www.gatine.org](http://www.gatine.org)).

#### Référents :

*Karine Farineau, chargée de mission « fonds européens »*

*Julia Salvat, chargée de mission « accueil des populations nord européennes »*

## Contrats de territoire

Dans le cadre du contrat régional de développement durable (CRDD) et du contrat départemental Proxima, le Pays instruit les dossiers de demande de subventions. Il veille notamment à la pertinence des projets présentés par rapport aux objectifs inscrits dans ces contrats.

#### Référent :

*Jean-Michel Prieur, chargé de mission « contrats avec la région et le département »*

## L'agenda 21 : une démarche globale

Le Pays de Gâtine a reçu du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables le label « Agenda 21 local », valorisant son projet territorial de développement.

Il s'agit d'appliquer les 5 finalités du développement durable dans toutes les actions du Pays :

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources;
- épanouissement de tous les êtres humains;
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations;
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

#### Référent :

*Karine Farineau, chargée de mission « Agenda 21 »*



Gilbert Favreau  
**président du Pays de Gâtine**



Christophe Guillet  
**directeur**  
*christophe.guillet@gatine.org*



Karine Farineau  
**chargée de mission**  
programme Leader,  
fonds européens, agenda 21  
environnement, agriculture  
*karine.farineau@gatine.org*



Ronan Cesbron  
**chargé de mission**  
services à la personne,  
*ronan.cesbron@gatine.org*



Joselita Javaloyes  
**chargée de mission**  
référente du parcours  
emploi PLIE  
*joselita.javaloyes@gatine.org*



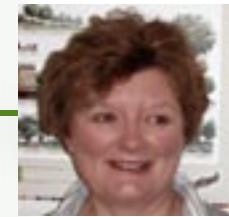
Sandrine Lusseau  
**chargée de mission**  
emploi et insertion,  
PLIE de Gâtine  
*sandrine.lusseau@gatine.org*



Jean-Michel Prieur  
**chargé de mission**  
urbanisme et cadre de vie,  
animateur du  
Conseil de développement  
*jean-michel.prieur@gatine.org*



Betty Fortuné  
**chargée de mission**  
développement économique  
*betty.fortune@gatine.org*



Julia Salvat  
**chargée de mission**  
accueil des populations  
nord européennes  
*julia.salvat@gatine.org*



Jérôme Thirez  
**chargé de mission**  
informatique, TIC  
*jerome.thirez@gatine.org*



Virginie Planchet  
secrétariat, gestion du personnel,  
administration des contrats avec  
la Région et le Département  
[virginie.planchet@gatine.org](mailto:virginie.planchet@gatine.org)



Laurence Fardeau  
secrétariat, comptabilité  
[laurence.fardeau@gatine.org](mailto:laurence.fardeau@gatine.org)



Estelle Servant  
accueil, secrétariat  
[estelle.servant@gatine.org](mailto:estelle.servant@gatine.org)



Françoise Taudière  
agent d'entretien



Roch Touzé  
**CARUG**  
culture, patrimoine et sport  
[roch.touze@gatine.org](mailto:roch.touze@gatine.org)



Nadège Pradeau  
**CARUG**  
secrétariat, administration PLIE  
[nadege.pradeau@gatine.org](mailto:nadege.pradeau@gatine.org)



Noémie Pillet  
**Tourisme en Gâtine**  
Directrice de l'Office de Tourisme  
de Pôle  
[noemie.pillet@gatine.org](mailto:noemie.pillet@gatine.org)



